

## Situation en 1481

À la fin du XV<sup>e</sup> siècle, un litige opposait les quatre cantons-villes de **Lucerne, Zurich, Berne et Zoug** et les quatre cantons campagnards **d'Uri, Schwytz Unterwald et Glaris** sur l'admission au sein de la Confédération des XIII cantons des cités alliées de **Fribourg et Soleure**.

Les tensions entre les deux parties existaient déjà au milieu du siècle, lorsque les cantons campagnards accusaient les cantons villes de s'être adjudgé la plus grande partie du butin de la guerre de Bourgogne. De plus, les trois *Waldstätten* craignent que l'admission de deux nouvelles villes déséquilibre encore plus le rapport, déjà fragile, entre villes et campagnes et accentuent « la prépondérance des cantons-ville » Lorsque Zurich, Berne et Lucerne conclurent, le 23 mai 1477, un traité de combourgeoisie avec Fribourg et Soleure, le conflit monta encore d'un cran. Chacun restant sur ses positions, « à la diète de Stans, le 22 décembre 1481, on était au point de s'en aller pour trancher peut-être par les armes »

## L'intervention de Nicolas de Flue

C'était grâce à la médiation de l'Obwaldais Nicolas de Flue, qu'un compromis fut trouvé. Son message fut simple : « N'allez pas trop loin. Vous n'êtes pas appelés à la puissance extérieure, mais à la liberté dans des limites clairement tracées ». C'était en se fondant sur leur solidarité que les Confédérés pouvaient surmonter les divergences et les crises. Le compromis visait à ne pas accorder aux deux nouveaux cantons la même autonomie qu'aux huit premiers Confédérés, notamment en matière d'alliance et de politique étrangère.

Le 22 décembre 1481, les huit cantons adoptèrent le Convent de Stans et signèrent un traité d'alliance avec Soleure et Fribourg qui rejoignirent ainsi la Confédération.